



Maison d'enfants d'Avenches - Avenches					N° AFF.	DESSINE PAR
					791	NA
Agencement du bâtiment existant, transformation intérieure et des locaux de parkings souterrains. Construction d'un nouveau multiports, d'une place d'arrêt et d'un couvent à vélos. Mobilisation et aménagement de places de parking.					F.F. + 0.00	Existant
					COMMUNE	Avenches
					02/10/2022	84_1u59.4
INDOENFANTS CHIFFRE 91	ENTREPRENEUR	INST SANITAIRE	INST. ELECTRIQUE	INST. CHAUFFAGE		
SABERT 91	Ciel Constructions SA	Mercat Construction SA	Azelec SA	HAUS CHIFFRE 91		
Rte de Mornay 1530 Payerne	Route du Canard 7 1523 Gargens-Marnand	Grand-Rhin 7 1564 Domdieu	Rte de Fomargues 5 1782 Belbasi	Rte du Crochet 14 1762 Jussieu		
T. 076 822 64 67	T. 026 668 91 1	T. 026 675 12 65	T. 026 684 09 20	T. 079 748 06 86		
oma@sabert.ch	info@cielconstructions.ch	marionne@mercattconstruction.ch	info@azelec.ch	maxime.page@haus.ch		

Sous-sol	ECHELLE
	1:50

 Isolation PERIMARKQUE 160mm  Briques Terre Cuite 125 x 150mm  Béton 150mm  Plâtres en bois		
F.F. =	Fond fini	C.C. = Contrecoeur
F.B. =	Fond brut	DEP = Descente d'eau pluviale
S. =	Sauts	
REMARQUES L'entrepreneur délivrera les dattes à condition que les conduites des inst. sanitaires, chauffage et évacuation soient posées L'entrepreneur signalera les éventuelles différences de cotes à l'architecte Les murs sont cotés brut et non crépis, les ouvertures sont cotées linteau "A"= Pour les portes appliquées "A", la maçonnerie augmentera la cote de 3 cm en largeur et de 15 cm en hauteur "B"= Pour les embrasures "B" de portes, la maçonnerie augmentera la cote de 6 cm en largeur et de 15 cm en hauteur Pour les embrasures de porte au soliveau, la maçonnerie augmentera la cote de 3 cm en largeur et de 15 cm en hauteur		

N°	DATE	DESS	MODIFICATIONS
1	31.01.2022	NP	modification du sommaire dans les classes EXTERNAT
2	10.02.2022	NP	modifications des couvertures brutes et du type de store. Modification de l'escalier extérieur.
3	21.02.2022	NP	ajout d'un plier béton et d'un socle pour escalier extérieur
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

